

Eligibilité à l'auto-prélèvement (INCa)

Patiente âgée de 30-65 ans*, sans antériorité positive et n'ayant pas subi d'hystérectomie totale.

Si l'une des conditions n'est pas respectée, merci de vous rapprocher de votre prescripteur.

* L'auto-prélèvement vaginal ne doit pas être effectué pendant les règles, pendant la grossesse ni pendant les trois mois suivant l'accouchement. Dans les 3 jours précédant l'auto-prélèvement vaginal, il est recommandé d'éviter l'utilisation d'ovules, de crèmes, de lavements vaginaux, de contraceptifs vaginaux ou de préservatifs et il est nécessaire de s'abstenir de rapports sexuels.

